

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3569 - JEUDI 05 SEPTEMBRE 2019

ENTREPRISES PUBLIQUES

Le gouvernement déterminé à faire bouger les lignes

Ilunga Ilukamba, le Premier ministre RD-congolais, a affirmé sa détermination d'aller jusqu'au bout de la réforme du portefeuille de l'État sur la base d'un état des lieux exhaustif du secteur, près de dix ans après le lancement du processus de transformation par le gouvernement de la République. La première phase de cette réforme a concerné seulement la transformation juridique des entreprises publiques en sociétés commerciales. Il reste encore l'épineuse question de la restructuration. Son application sur le terrain reste cependant problématique dans la mesure où l'exécutif central continue de nommer les mandataires au plus haut niveau malgré la transformation juridique des entreprises publiques en sociétés commerciales. [Page 4](#)

Le centre-ville
de Kinshasa



GOUVERNEMENT

Les députés de l'opposition prêts à boycotter l'investiture de Sylvestre Ilunkamba



Le député national et cadre de Lamuka, Chérubin Okende

Le programme du gouvernement présenté, le 3 septembre, devant la représentation nationale par le Premier ministre, est loin de convaincre l'opposition parlementaire menée par la plateforme « Lamuka » dont la plupart des députés ont tenu à manifester leur désapprobation en suspendant leur participation à la plénière. Le coup de boutoir est venu du député Chérubin Okende, cadre de « Lamuka », qui a informé la plénière de la non-participation de l'opposition parlementaire à l'investiture du gouvernement Ilunga Ilukamba qu'il a qualifiée de « cavalière ». Parmi les failles décelées, ces députés ont fustigé, entre autres, le fait qu'il ne soit pas assorti d'une feuille de route, ou mieux d'un plan d'actions clair. [Page 3](#)

SECTEUR MINIER

Marie-Chantal Kaninda rejoint Glencore en RDC



La directrice exécutive du Conseil mondial du diamant (CMD) qu'elle a présidé pendant deux ans vient d'être nommée dans la multinationale anglo-suisse au Congo-Kinshasa au poste d'Executive director et

head of corporate affairs, spécialisée dans l'extraction des matières premières. Le CMD est une organisation industrielle axée sur la prévention des diamants de conflits d'entrer dans la chaîne d'approvisionnement mondiale et qui vise à préserver la valeur attachée aux diamants naturels. Titulaire d'un diplôme en économie de l'université de Liège en Belgique, Marie-Chantal Kaninda cumule vingt et une années d'expérience professionnelle dans le secteur minier au sein de grands groupes internationaux. [Page 3](#)

DISTINCTION

Jean-Claude Katende, lauréat du prix citoyen « Patriote en or »

La Nouvelle dynamique de la société civile en République démocratique du Congo a désigné le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme comme lauréat de la quatrième édition de son prestigieux prix citoyen « Patriote en

or », pour son engagement sans faille dans la défense et la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance. Cette édition aura lieu le 15 septembre à Bukavu, dans le Sud-Kivu, en marge de la Journée internationale de la

démocratie. Ce prix vise à montrer à la face du monde qu'il existe des Congolais qui, en dépit des conditions précaires, essaient de sortir du lot en se comportant dignement au sein de la communauté. [Page 2](#)



DISTINCTION

Jean-Claude Katende lauréat du prix citoyen

« Patriote en or »

Le récipiendaire a été récompensé pour son engagement sans faille dans la défense et la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance.

La Nouvelle dynamique de la société civile en République démocratique du Congo (NDSCI) qui a pour vision un pays où règnent l'Etat de droit, la démocratie et la bonne gouvernance et où les citoyens font preuve de patriotisme ainsi que d'engagement avérés, a désigné le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) comme lauréat de la quatrième édition de son prestigieux prix citoyen « Patriote en or ». Cette édition, explique la NDSCI, aura lieu, le 15 septembre, à Bukavu dans le Sud-Kivu en marge de la Journée internationale de la démocratie.

Le prix Patriote en or, note-t-on, est une initiative de la NDSCI. Il vise à encourager l'excellence dans la société congolaise et à montrer à la face du monde que tout n'est pas que pourriture en République démocratique du Congo (RDC) et « qu'il y a des hommes et des femmes qui, en dépit des conditions précaires, essayent de sortir du lot en se comportant dignement au sein de la communauté ».

Ce prix cherche également à créer une certaine émulation, le goût de l'excellence



Jean-Claude Katende/Adiac

et de bien faire en RDC. « Dans un pays en pleine mutation et où les antivaleurs ont tendance à être considérées comme la norme, une société en manque de repères positifs, le prix Patriote en or est donc cette réponse idoine à cette crise de moralité et d'irresponsabilité citoyenne qui gangrène au plus haut sommet notre pays », a expliqué la NDSCI. Cette distinction, précise la structure, est une reconnaissance citoyenne qui ne com-

porte aucun gain financier en dehors de cette grande considération et élévation par ses compatriotes.

Une émanation des citoyens

Le prix Patriote en or est également, selon la NDSCI, une émanation des citoyens qui, au travers d'un vote, proposent des personnes physiques et/ou morales qu'ils estiment avoir fait quelque chose de particulier au bénéfice de la communauté congolaise voire inter-

nationale. « C'est à l'issue de cet exercice démocratique que votre nom a été proposé par plusieurs compatriotes ; ce qui a retenu l'attention particulière du jury indépendant constitué à cet effet et vous avez été plébiscité Patriote en or pour votre engagement sans faille dans la défense et promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance », a expliqué la NDSCI, motivant le choix porté à Jean-Claude Katende.

L'organisation a également reconnu que dans toutes les grandes batailles pour l'alternance et la démocratie en RDC, ce juriste et activiste des droits de l'homme a toujours été à la première ligne, au risque de sa propre vie. Ses tribunes publiées quotidiennement sur les réseaux sociaux, affirme la NDSCI, contribuent énormément à l'ancrage des valeurs démocratiques dans le chef de plus d'un Congolais. « Vous élever au rang de Patriote en or ne serait qu'une conséquence logique de votre engagement et amour du Congo, vous demeurez une véritable sentinelle du temple », a écrit la NDSCI, dans un document signé par son président,

Jean Chrysostome Kijana, et le président du jury, le Pr Arnold Nyaluma.

La NDSCI, par ailleurs, a appelé les Congolais à apprendre à reconnaître et honorer ceux et celles d'entre eux qui se distinguent positivement et ne pas toujours attendre que ça soit les autres qui les élèvent. La structure les a également exhortés à apprendre à reconnaître les mérites des uns et des autres pendant qu'ils sont encore vivants et non attendre leur disparition pour les couvrir d'éloges souvent « hypocrites ».

Dans le programme de cette activité prévue pour le 15 septembre à Bukavu, la NDSCI, qui dit attendre tous les lauréats dont Jean-Claude Katende à cette grande messe nationale de la citoyenneté et du patriotisme, prévoit, bien avant les cérémonies officielles de remises du prix, certaines activités. Il s'agira, entre autres, d'une grande conférence publique autour du thème « Jeunesse et intellectuels congolais, quel engagement citoyen pour l'émergence de la RDC: enjeux et défis ».

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT

L'opposition sur le point de boycotter l'investiture de Sylvestre Ilunkamba

Le programme de l'exécutif national, présenté le 3 septembre devant la représentation nationale par le Premier ministre, est loin de convaincre l'opposition parlementaire menée par la plate-forme « Lamuka », dont la plupart des députés ont tenu à manifester leur désapprobation en suspendant leur participation à la plénière.

« Un chapelet de bonnes intentions ». C'est ainsi que les députés de l'opposition ont qualifié le document rendu public par Sylvestre Ilunkamba dont le discours fleuve était loin de les émouvoir. « C'est du déjà entendu », ont laissé entendre certains, convaincus que rien de bon ne sortira de ce programme en termes d'amélioration du vécu quotidien des Congolais. Tout en s'interrogeant sur la manière dont le programme de cent jours du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, pourra s'intégrer dans celui



Le député national et cadre de Lamuka, Chérubin Okende

de Sylvestre Ilunga Ilunkamba censé être quinquennal, d'autres députés de l'opposition ont fustigé le fait qu'il ne soit pas accompagné d'une feuille de route ou encore d'un plan d'actions.

Dans leurs interventions, nombre des députés de l'opposition ont invité le Premier ministre à engager son gouvernement sur la voie des réformes institutionnelles en vue de relever les défis que connaît le pays. Des réformes qui passent, entre autres, par la réduction des dépenses jugées « budgétivores » allouées aux institutions publiques, en vue d'épargner de l'argent pouvant financer les actions de développement. Des remous se faisaient déjà entendre au début de la cérémonie dans les milieux de l'opposition parlementaire qui ont estimé que le document qui leur avait été re-

mis n'était pas celui lu à la tribune par le chef du gouvernement. « Le Premier ministre nous a roulés, le texte qu'ils nous ont remis n'est pas celui qu'il a présenté auprès du bureau de l'Assemblée nationale », a fait savoir le député Tambwe Eliezer. Ce qui a conduit certains députés de l'opposition à quitter la salle.

Le coup de boutoir est venu du député Chérubin Okende, cadre de « Lamuka », qui a informé la plénière de la non-participation de l'opposition parlementaire à l'investiture du gouvernement Ilunga Ilunkamba qu'il a qualifiée de « cavalière ». C'est donc acté, l'opposition se dit prête à boycotter son investiture qui, d'après elle, n'est pas l'homme de la situation.

Alain Diasso

SECTEUR MINIER

Marie-Chantal Kaninda rejoint Glencore en RDC

La directrice exécutive du Conseil mondial du diamant (CMD) qu'elle a présidé pendant deux ans vient d'être nommée dans la multinationale anglo-suisse au Congo-Kinshasa au poste de Executive director et head of corporate affairs, spécialisée dans l'extraction de matières premières.

En République démocratique du Congo (RDC), Glencore exploite actuellement la mine Mutanda, la plus grande mine de cobalt au monde. Celle-ci a produit, en 2018, près de deux cent mille tonnes de cuivre et plus de vingt-sept mille tonnes de cobalt, soit un cinquième de l'approvisionnement mondial de cobalt.

«Le moment est venu pour moi de passer à autre chose... De nouvelles opportunités se sont présentées et, à ce stade de ma carrière, j'ai le sentiment que je dois les saisir », a fait savoir Marie-Chantal Kaninda dans un message publié sur le site web du CMD. Bien que son mandat en tant que directrice exécutive du CMD ait officiellement pris fin le 31 août, Marie-Chantal Kaninda va néanmoins prendre part à



Marie-Chantal Kaninda

l'assemblée générale annuelle de cette organisation qui aura lieu à Anvers, en octobre, et à la réunion plénière du Processus de Kimberley prévue à New Delhi, en novembre.

Marie-Chantal Kaninda a été nommée directrice exécutive du CMD le 1er mars 2017. Au cours de son mandat notamment, cette structure a été invitée à s'exprimer pour la première fois au dé-

partement d'État américain.

Elle a contribué à faire progresser le processus de Kimberley et a également représenté le CMD, notamment aux Nations unies, au Conseil européen, à l'Union africaine, à l'Organisation de coopération et de développement économiques et lors de plusieurs autres événements, notamment l'African-Belgium Business Week, où elle a été présidente d'hon-

neur deux fois de suite. En outre, au cours de son mandat, Marie-Chantal Kaninda a beaucoup voyagé, rencontrant à l'occasion des ministres africains et des responsables gouvernementaux, et à d'autres moments, des mineurs ordinaires et leurs familles, en particulier lors des visites d'examen du processus de Kimberley. «Pendant toutes ces occasions, j'ai eu le sentiment de renforcer le sens de l'engagement de notre industrie à l'égard de toutes ses parties prenantes, et je pense que nous avons été en mesure de toucher les cœurs et de changer l'esprit des gens », a-t-elle fait savoir dans son message.

Avocate des communautés minières

Le CMD est une organisation industrielle axée sur la prévention des diamants de conflits d'entrer dans la chaîne d'approvisionnement mondiale et qui vise à préserver la valeur attachée aux diamants naturels. Créée en 2000, elle est la seule organisation où le commerce des diamants est totalement représenté, du producteur au détaillant, et comprend les entreprises commerciales les

plus influentes, les organisations à but non lucratif et des entreprises privées. Le CMD est la voix de l'industrie internationale du diamant dans une collaboration tripartite avec les gouvernements et la société civile connue sous le nom de Processus de Kimberley. Titulaire d'un diplôme en économie de l'université de Liège en Belgique, Marie-Chantal Kaninda cumule vingt et une années d'expérience professionnelle dans le secteur minier au sein de grands groupes internationaux. Elle a été directrice des relations extérieures pour l'Afrique de Rio Tinto, deuxième groupe minier au monde par sa capitalisation boursière. Avant de rejoindre Rio Tinto, elle a occupé des postes dans les domaines de l'administration, de la communication et des affaires extérieures au sein d'autres sociétés minières internationales telles que Ashanti Goldfields, AngloGold Ashanti et De Beers, premier groupe minier dans le secteur du diamant.

Patrick Ndingidi

ENTREPRISES PUBLIQUES

L'ancien patron du Copirep décidé de faire bouger les lignes

Ilunga Ilukamba, le Premier ministre rd-congolais, a affirmé sa détermination d'aller jusqu'au bout de la réforme du portefeuille de l'État sur la base d'un état-de-lieu exhaustif du secteur près de dix ans après le lancement du processus de transformation par le gouvernement de la République.

L'ancien patron du Comité de la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat (Copirep) était très attendu, le 3 septembre à l'Assemblée nationale, sur le dossier de la réforme du secteur public. Le projet initié avec faste en 2008 s'est finalement enlisé en chemin sans produire les résultats escomptés. A ce stade, la nouvelle la plus importante dans le discours du chef de l'exécutif est la détermination de poursuivre la réforme sur la base, a-t-il insisté, d'un état des lieux exhaustif de la situation des entreprises publiques. Il a rappelé l'objectif principal de la réforme de les rendre plus compétitives en adaptant leur mode de gestion à celui des privés. Il s'agit, en outre, de les conformer à leur nouvelle nature juridique.

En effet, il faut rappeler que la première phase de la réforme a concerné précisément la transformation juridique des entreprises publiques en sociétés commerciales. Seule cette réforme juridique est complètement achevée, mais il reste encore l'épineuse

question de la restructuration qui fait couler de l'encre et de la salive. Son application sur le terrain reste problématique dans la mesure où, par exemple, l'exécutif central continue à ce jour, malgré la transformation en société commerciale, à nommer les mandataires au plus haut niveau.

Pour le Premier ministre, le gouvernement de la République doit accompagner la réforme des entreprises pour améliorer la qualité de la prestation des entreprises publiques. Il a reconnu tout de même quelques progrès dans le fonctionnement de ces entités publiques. Bien au-delà de la réforme, Ilunga Ilukamba a annoncé également, dans la foulée, des actions concrètes pour relancer le secteur public. Dans les mines, par exemple, il y a au total cinq entreprises concernées : la Gécamines, la Miba, la Sokimo et la Société minière Kisenge manganèse. Chacune d'elle va bénéficier d'un accompagnement pour leur relance.

En ce qui concerne la principale entreprise minière publique, en l'occurrence la Gécamines, le gouvernement de la République a commencé par cerner certaines problématiques de fond : la restructuration inachevée, le vieillissement de l'outil de production, le caractère résiduel de ses

réserves, la cession des meilleurs gisements et le caractère déséquilibré de son rôle dans les joint-ventures. Il a promis d'accompagner la Gécamines, entre autres, dans sa dynamique de transformation et dans la reconstitution d'un patrimoine minier certifié. Par ailleurs, il a promis de suivre de près les prochaines discussions entre la Gécamines et ses partenaires.

Pour le reste, les prochains défis qui se dessinent dans le secteur minier intègrent plusieurs réalités : l'envahissement des concessions par les artisanaux, l'absence d'usine de traitement et de transformation et surtout la disparition du chemin de fer. La Miba fait partie aussi du vaste programme de relance du gouvernement, avec la réalisation des nouveaux investissements pour l'exploitation de la roche mère. Quant au transport, le personnel de la SNCC peut se réjouir de la volonté du Premier ministre, leur tout dernier président du Conseil d'administration, de relancer la capacité d'intervention de ce géant du transport en République démocratique du Congo, une autre entreprise publique transformée. Une priorité sera accordée à la ligne Kolwezi-Dilolo.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE EBOLA

Les confessions religieuses envisagent une table ronde



La rencontre, une initiative de la Caritas Congo en collaboration avec Anglican Alliance sous le haut patronage de la Conférence épiscopale nationale du Congo, avec l'appui de Caritas d'Angleterre et du Pays de Galles (Cafod), pourra se tenir courant ce mois.

Les assises auront pour thème « Epidémie de la maladie à Virus Ebola à l'est de la RDC, une menace pour le peuple de Dieu et un défi pour les confessions religieuses ». Avant la tenue de cette table ronde, les agences catholiques œuvrant dans le pays autour de la Caritas Congo ont pris part à un forum pays qui a porté sur la cartographie et la coordination des réponses des organisations membres de Caritas Internationalis contre cette maladie. Les participants à ce « Country forum » ont aussi abordé la question relative à la pérennisation de l'implication du réseau Caritas dans la lutte contre Ebola, avec

une vision inclusive par rapport à d'autres maladies. Il s'agit notamment de la rougeole, du tétanos, de la fièvre jaune, de la paralysie flasque aiguë, du VIH, de la tuberculose, de la malnutrition, du paludisme, du choléra, etc. Ils ont souligné, par ailleurs, la nécessité d'améliorer la visibilité de cette contribution du réseau Caritas. Un photographe mandaté par la Caritas Internationalis est annoncé dans ce sens pour réaliser des reportages sur le travail du réseau Caritas dans les zones affectées par Ebola. Au-delà de ces reportages, les matériaux de communication qu'il produira seront destinés à appuyer le plaidoyer que poursuit Caritas Internationalis dans la mobilisation des fonds pour la riposte contre cette maladie. Ce Country forum a réuni les directeurs-pays de Cafod, de Caritas des Etats-Unis, de Caritas d'Irlande, de Caritas International Belgique, autour du staff de Caritas Congo.

Blandine Lusimana

HARCÈLEMENT SEXUEL EN MILIEU SCOLAIRE ET ACADÉMIQUE

Mise en place d'une clinique virtuelle d'assistance aux victimes

La structure en ligne a pour objectif d'offrir aux concernées une prise en charge médicale, juridique, psychologique et sociale.

La clinique virtuelle, une idée de deux start-up congolaises, My-virtual planning et avocats.cd., offre gratuitement ses services à distance aux victimes de harcèlement sexuel dans les milieux scolaires et académiques. Un numéro de contact leur est proposé via WhatsApp, le +243992503056. Elles peuvent aussi alerter les animateurs de cette structure en se connectant au site ou à ses pages réseaux sociaux.

A en croire ses initiateurs, cette clinique est dite virtuelle parce qu'elle offre de l'assistance à

#CJV
inique Juridique Virtuelle
 Whatsapp: +243992503056

te un remède au harcèlement sexuel,
 st la parole; Nous vous proposons:

nsibilisation

nsultations gratuites



distance aux victimes. Elle regroupe des experts de plusieurs domaines, notamment la santé, le droit et la psychologie.

La clinique d'assistance virtuelle offre également le service de

consultation gratuite des victimes. Elle organise aussi des campagnes de sensibilisation en ligne de la population aux risques du harcèlement sexuel.

B.L

XÉNOPHOBIE EN AFRIQUE DU SUD

Les ressortissants de la RDC appelés au calme

Des Congolais vivant au pays de Mandela avaient dénoncé le silence des autorités de leur pays face à la situation.

La recrudescence des actes de xénophobie en Afrique du Sud a suscité plusieurs réactions en République démocratique du Congo (RDC), depuis le week-end dernier. Face à cette situation préoccupante, l'ambassadeur de la RDC en Afrique du Sud, Bene Mpoko, a invité les ressortissants de son pays au calme dans l'attente des solutions appropriées. Il a rassuré qu'aucune procédure d'expulsion n'a été déclenchée contre eux. Certains Congolais vivant en Afrique du Sud se sentent abandonnés et craignent d'être victimes de la xénophobie. Ils exigent à leurs autorités de donner des orienta-

tions claires sur l'attitude à tenir pendant cette période. Face à ces craintes, l'ambassadeur Mpoko a demandé aux uns et aux autres d'éviter de sortir. « Des dispositions sont en train d'être prises pour que les Congolais vivant en Afrique du Sud soient à l'abri », a-t-il assuré. Par ailleurs, l'ambassade de la RDC à Pretoria a été fermée depuis le 3 septembre. « Aujourd'hui, nous avons fermé l'ambassade. Les employés de l'ambassade habitent un peu partout dans la ville de Pretoria. Je n'ai pas voulu les exposer aux actes de la xénophobie », a annoncé l'ambassadeur. A Kinshasa, des voix ne cessent de s'élever pour dénoncer les événements actuels dans plusieurs villes sud-africaines et appellent à des manifestations diverses devant l'ambassade d'Afrique du Sud.

Jeannot Kayuba

FORÊT

Le Congo signe la lettre d'intention de financement du Redd+

Après la déclaration conjointe sur l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale, en septembre 2017 à New-York, le gouvernement a signé, le 3 septembre 2019 à Paris, la lettre d'intention pour le financement du plan d'investissement de la stratégie Redd+ de la République du Congo. Dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, explique le processus de négociation mené par son pays en vue de maintenir un taux de déforestation bas tout en diversifiant son économie.



La ministre congolaise de l'Économie forestière, Rosalie Matondo/credit photo : Vanessa Nguema

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Comment est née la Déclaration conjointe sur l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (Cafi) ?

Rosalie Matondo (R.M.) : C'est un engagement né de la volonté de six pays à Copenhague, en 2009, lors de la COP15, d'appuyer les efforts de préservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Cafi regroupe les pays suivants : la France, la Norvège, l'Allemagne, la Belgique et la Grande-Bretagne, même si elle est préoccupée plutôt par le « Brexit ». La récente signature à Paris, lors de la rencontre bilatérale entre les deux chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron, le 3 septembre, est l'aboutissement des avancées notables enregistrées par

le conseil d'administration, dont la présidence est actuellement assurée par la France. Elle valorise les efforts conduits au plus haut niveau par notre pays dans la lutte contre les changements climatiques et pour l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris.

L.D.B. : En quoi se distingue ce nouvel instrument de préservation de la forêt ?

R.M. : Nous avons à notre disposition une lettre d'intention dans sa version définitive permettant de suite, le déblocage des fonds à hauteur de soixante-cinq millions de dollars pour la préservation de la forêt tropicale en République du Congo. Il prévoit notamment la mise en œuvre des projets et programmes favorisant la gestion durable des écosystèmes forestiers, précisément le

développement d'un Schéma national d'affectation des terres; la tenure foncière favorisant la reconnaissance des droits traditionnels sur les terres, la protection et la gestion durable des tourbières de la République du Congo, en interdisant tout drainage et assèchement, l'augmentation des stocks de carbone à travers le reboisement et l'agroforesterie et le développement des énergies renouvelables. De ce fait, c'est un accord où l'on respecte également les tourbières qui revêtent une importance vitale dans la lutte contre le changement climatique, car elles contiendraient près de trois années d'émissions mondiales de gaz à effet de serre.

L.D.B. : Quelles sont les grandes lignes de cet accord ?

R.M. : Contrairement à la comparaison faite avec les incendies dans les forêts de l'Amazonie, il faudrait préciser qu'au Congo, il s'agit d'atténuer les méfaits de l'agriculture dite de subsistance très souvent pratiquée dans les savanes et non les forêts. Alors qu'en Amazonie, nous sommes face aux méfaits liés à l'exploitation agro-industrielle. Que ce soit pour l'agriculture sur brûlis ou l'exploitation agro-industrielle, notre pays a obtenu l'autorisation de convertir vingt mille hectares par an au lieu de trente-cinq mille proposés, et ce uniquement en dehors des zones à haut stock de carbone et à haute valeur de conservation. Tel que le stipule cet accord, le Cafi vise à aider le Congo à relever ce défi complexe : œuvrer pour un développement économique durable, tout en prenant des engagements dans des secteurs de croissance clés tels que l'agriculture, les mines et les hydrocarbures et en minimisant leurs impacts sur le changement climatique.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma et Noël Ndong

BASSIN DU CONGO

Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Guesso, ardents défenseurs de l'environnement

Le président congolais a eu un déjeuner de travail avec son homologue français Emmanuel Macron, le 3 septembre au Palais de l'Élysée, qui s'est soldé notamment par un accord contre la déforestation dans la région Afrique centrale.

Dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi), dont la France assure la présidence tournante, 65 millions de dollars seront octroyés au Congo pour soutenir sa stratégie de lutte contre la déforestation.

La responsabilité revient à la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, de mettre en œuvre l'accord, et le leadership du Congo en matière de développement durable en Afrique centrale, abri du quart des forêts tropicales mondiales et des centaines d'espèces endémiques.

Rosalie Matondo ne voit pas le défi écologique comme une menace, mais comme une opportunité. Elle se montre déterminée à concrétiser le contenu du Cafi du Congo dont l'une des particularités est le transit des fonds par des agences de coopération étrangères, garantes d'une meilleure gouvernance, et la prise en compte de tous les secteurs sensibles (aménagement du territoire, énergie, environnement...), en synergie avec d'autres composantes.

L'accord du Cafi devrait aussi permettre à la ministre congolaise de l'Économie forestière de mobiliser d'autres ressources financières au travers des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, publics et privés. Ce qui permettra ainsi de contribuer positivement à la lutte contre le changement climatique, à la résilience du développement, à la conservation des forêts et à l'émergence d'un développement durable au Congo et au sein de son bassin.

Des pistes en matière de mutualisation, de professionnalisation, de formation sont déjà en place, pour des générations futures, entre le ministère de l'Économie forestière et le ministère de l'Enseignement secondaire. Par exemple, des classes vertes, des réformes en faveur de programmes intégrateurs en lien avec le changement climatique.

Cet accord du Cafi est le fruit de la volonté de deux hommes, deux chefs d'État. D'une part, Denis Sassou N'Guesso, de plaider en faveur de la protection du deuxième poumon écologique de la planète, le bassin du Congo, et de l'autre, Emmanuel Macron, de s'engager à le soutenir au-delà des prédictions. Le président congolais peut regagner Brazzaville «content et satisfait».

Noël Ndong

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ECONOMIE
POLITIQUE
REFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AFRIQUE DU SUD

Réactions unanimes sur le continent contre les violences xénophobes

Les récentes attaques qui secouent le pays, depuis le 1er septembre, continuent de susciter des réactions à travers l'Afrique. Tout le monde condamne ces actes de vandalisme contre les ressortissants étrangers et appelle les autorités sud-africaines à prendre des mesures qui s'imposent pour mettre un terme à ces comportements déloyaux.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, n'a pas attendu longtemps pour réagir. « Je condamne dans les termes les plus forts les violences qui se sont propagées autour d'un certain nombre de nos provinces », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il « ne peut y avoir aucune justification pour qu'un Sud-Africain s'en prenne à des gens d'autres pays ». « Les attaques visant des commerçants étrangers sont totalement inacceptables », a-t-il insisté dans une vidéo postée sur Twitter. Julius Malema, homme politique de l'opposition sud-africaine, a également pris la parole pour condamner les violences xénophobes. « Notre colère est dirigée contre les mauvaises personnes. Comme

nous tous, nos frères et sœurs africains vendent leur main-d'œuvre bon marché pour survivre », a-t-il déclaré.

Au Nigeria, des actes de vandalisme ont été enregistrés contre des entreprises sud-africaines, dont le géant de la télécommunication, MTN, le distributeur de chaînes télévisées, DSTV, des supermarchés appartenant à des Sud-Africains, notamment dans la localité de Lekki (Etat de Lagos). Mais des appels se font entendre, rappelant que ces entreprises emploient également des Nigériens.

S'exprimant sur ces violences, le président Muhammadu Buhari a dit avoir pris connaissance avec « une grande inquiétude

des nouvelles attaques sur les citoyens nigériens et leurs biens en Afrique du Sud depuis le 29 août ». Pour ce faire, il a « demandé à un envoyé spécial de rencontrer le président Cyril Ramaphosa pour lui faire part de ses inquiétudes et discuter de la situation ».

De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a appelé les dirigeants sud-africains à mettre tout en œuvre pour s'attaquer à ces agitations. « Je réitère l'engagement continu de la Commission de l'Union africaine à aider le gouvernement sud-africain à s'attaquer aux causes profondes qui ont conduit à ces actes odieux, afin de promouvoir la paix et la stabilité », a-t-il précisé.

Les antécédents entre l'Afrique du Sud et le Nigeria, au sujet des attaques xénophobes, ne datent pas

d'aujourd'hui. En effet, pas plus longtemps qu'en 2017, le ton était monté entre les deux plus grandes économies d'Afrique au plus fort de violences contre des migrants africains à Rosettenville, un quartier situé au sud de Johannesburg. Les autorités nigérianes avaient alors prévenu Pretoria de « terribles conséquences » et sollicité l'intervention de l'organisation panafricaine dans ce dossier.

Les Congolais appelés à la retenue

La situation qui prévaut en Afrique du Sud a conduit la représentation diplomatique congolaise à appeler les ressortissants congolais à la prudence. « L'ambassade de la République du Congo à Pretoria, au regard de la situation sociale actuelle et en raison des actes de violence perpétrés à l'encontre de citoyens étrangers dans certaines villes d'Afrique

du Sud, invite les ressortissants congolais à une prudence accrue dans leurs déplacements, de même que sur les lieux de travail et de résidence », souligne un communiqué.

« Les transports et les commerces ayant été les cibles d'attaques récurrentes au cours de ces derniers jours, les personnes exerçant dans ces catégories professionnelles doivent faire preuve de plus de circonspection que de coutume et s'abstenir momentanément de toute activité, si nécessaire », ajoute la source.

De plus, l'ambassade du Congo a recommandé aux Congolais vivant en Afrique du Sud « d'observer une réserve d'opinion en public et de se tenir à l'écart des attroupements, afin de prévenir tout incident susceptible de compromettre l'intégrité physique de chacun ».

Nestor N'Gampoula



« PARS-COURS »

**VENDREDI 06 SEPTEMBRE
19H00 // SALLE SAVORGNAN
18H00 Ouverture des portes**

Comme une vie, tout débute en solo, sans forme et parfois sans sens, et de fil en aiguille tout prend forme. Le spectacle « PARS-COURS » présente une sphère de parcours de jeunes artistes pluridisciplinaires, ayant pour passion l'art, mais qui rencontrent des difficultés dans leur vie respective. Pour s'en sortir ils se mettent en synergie malgré le doute et le désespoir. Sachant que la vie n'est pas toujours rose, ces jeunes gravissent toutes les marches du possible et de l'impossible pour aboutir à une fin victorieuse. Des musiques originales sont jouées en live par trois musiciens, ponctuées de quelques déclamations de textes de slam.

ENTRÉE : 2 000 F

www.institutfrancais-congo.com

ARC-EN-CIEL

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE
19H00 // SALLE SAVORGNAN
18H00 Ouverture des portes**

Comme ce phénomène météorologique et optique très aguichant, rendant visible le spectre continu de la lumière du soleil sous un crachin, ce spectacle atypique est un voyage dans un élan d'échange culturel, de partage d'expériences à travers plusieurs médiums artistiques : la percussion, la peinture, le slam, le mannequinat, la photographie, le conte, le chant, la vidéo, la gastronomie, pour une jeunesse indivisible, responsable et amoureuse de l'universalité.

Avec :

Musée d'arts, Kiz na Brazza, Armée street, Ice Trip, SAC, Oualas crew Zely Boude, Diouf Samba, CPAS, les Peintres des ATELIERS SAHM, ce spectacle compte plus de 70 artistes sur scène.

Programme Septembre 2019 // 13

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

RIAC #8

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 02 AU 08 JUIN 2019

LUNDI 02 SEPTEMBRE
18h00 : Hommage à Dj Arafat

MARDI 03 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - L'INTRUS de Beto Brant

MERCREDI 04 SEPTEMBRE
16h00 : Semaine du cinéma brésilien - VIE DE JEUNE d'Helena Solberg
18h00 : Exposition RIAC : Vernissage
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Dimitrios

JEUDI 05 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - NARRATEURS DE JAVE d'Eliane Caffé

VENDREDI 06 SEPTEMBRE
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - LA MACHINE de Joao Falcao
19h00 : Théâtre RIAC : Pars-Cours

SAMEDI 07 SEPTEMBRE
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (L'heure du conte, rencontres de scrabble)
18h00 : Semaine du cinéma brésilien - LE JOUR DE LA CHASSE d'Alberto Graça et Leopold Serran
19h00 : Musique : Concert Kongo Salsa

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE
17h30 : Dimanche à la cafétéria : Les Bantous de la Capitale et leurs invités rendent hommage à Fernand Mabala

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

AFRIQUE- CHINE

1,4 milliard de dollars en faveur de l'énergie et des mines

Des entreprises chinoises se sont engagées à investir sur le continent 1,4 milliard de dollars dans des projets d'énergie bancables.

Les fonds seront injectés dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables, du pétrole et du gaz, ainsi que des mines. « *Le plus encourageant pour nous est qu'au-delà de leur appétit d'investissement pour l'Afrique, les entreprises chinoises expriment clairement leur intention d'investir dans la production du contenu local et le renforcement des capacités de fabrication locales* », a affirmé NJ Ayuk, le président exécutif de la Chambre africaine de l'énergie (CAE), lors d'une visite, le 2 septembre, à Pékin. Les com-

pagnies africaines espèrent, entre autres, pouvoir tirer parti de l'appétit croissant de la Chine pour le gaz naturel liquéfié. Cette dernière a utilisé 276,6 milliards de mètres cubes de la ressource en 2018, ce qui représente une augmentation de 16,6 % de sa consommation par rapport à l'année précédente. La CAE a discuté avec les compagnies chinoises de l'opportunité d'investissement, non seulement dans les projets pétroliers, gaziers et miniers en amont, mais également dans les infrastructures de stockage et de raffinage. Engagée dans le développement du secteur énergétique africain,

la CAE tente de susciter au maximum l'intérêt des investisseurs internationaux pour des projets sur le continent. En mai dernier, la Chambre révélait un probable retour en force des Américains dans le domaine de l'énergie en Angola. En juin, l'institution faisait la promotion du pétrole et du gaz équato-guinéen à Pékin. Toujours dans une optique de mobiliser davantage les investisseurs chinois prêts à miser dans le développement des énergies à travers le continent, la CAE organisera, en 2020 à Beijing, le premier Forum d'investissement énergétique Chine-Afrique.

Josiane Mambou Loukoula

DISTINCTION

Oumar Keita élevé au statut honorifique de président d'honneur du CESR

L'ambassadeur de la délégation du Mali auprès de l'Unesco depuis 2014 et vice-président du groupe africain au sein de cette organisation a été récompensé pour services rendus au continent mais également pour sa contribution à la diffusion de la connaissance auprès de l'humanité.

La nomination du chercheur et historien, Oumar Keita, découle d'une décision adoptée lors du dernier Conseil d'administration du Cercle d'études scientifiques Rayer (CESR). C'est en présence de l'ambassadeur délégué permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco, Ibrahim Albalawi, et de nombreuses personnalités, que le lauréat a été honoré d'un prestigieux diplôme de la main même du président Jean Paul de Bernis pour services exceptionnels rendus à la collectivité humaine par l'académie du Mérite et dévouement français, sous le parrainage du président du Cercle, Thierry Rayer.

Ce diplôme avait récemment été décerné à l'ancien président de la République française, Nicolas Sarkozy; à Nicolas Druz, président du Forum Fashion Group (Lanvin, Club Med, Thomas Cook); à Brigitte Macron et à la Société de biologie (fondée par décret impérial par Pierre Rayer, médecin de l'empereur Napoléon III.)

Informé des découvertes de Thierry Rayer, lors de la semaine africaine, Oumar Keita, en sa qualité d'historien et de chercheur, a tout de suite pensé qu'il était indispensable de les faire



entrer au patrimoine immatériel de l'Unesco. Ainsi, il convenait de collaborer avec toute l'humanité afin de diffuser la connaissance et la méthodologie aux prochaines générations, dans une idée de préservation et de protection des clefs décryptant l'art et l'architecture. Les découvertes de Thierry Rayer s'appuient sur l'utilisation des procédés mathématiques universels et de Thalès, Pythagore, le nombre d'or, la suite de Fibonacci, permettant de rassembler toutes les grandes réalisations de l'humanité ainsi que d'offrir une clef de lecture de l'art et de l'architecture en général, depuis l'Antiquité jusqu'à la période moderne. Ces découvertes démontrent que l'origine culturelle commune à l'humanité est africaine. Notons que le com-

Bruno Okokana

NIGER

Des drones français bientôt équipés de bombes

Les appareils de surveillance de l'opération Barkhane seront, sous peu, équipés de bombes de 250 kg chacun. L'objectif est de renforcer la sécurité au Sahel.

Grâce à l'armement, des appareils, qui avaient pour mission essentielle le renseignement et la surveillance au-dessus du Sahel, redéfiniront leur objectif dans la lutte contre le terrorisme. « *Nous aurons toujours besoins des jours, des semaines et parfois de mois de renseignements pour être sûr que notre cible est la bonne. Car notre souci est d'éviter des dégâts collatéraux* », a commenté le haut commandement de l'opération Barkhane lors d'une visite de presse à Niamey. « *Ces engins ne sont pas des robot-tueurs* », a rappelé le com-

mandant de la base Barkhane. Chaque drone, a-t-il dit, est piloté par quatre opérateurs depuis la base opérationnelle Barkhane au plus près du terrain. La navigation de ces drones, comme l'a indiqué le commandant, obéit aux mêmes principes que celui d'un avion de chasse avec pilote. Lancée en août 2014, l'opération Barkhane a pour objectif de lutter contre les groupes djihadistes au Sahel. Intervenue après les opérations Serval et Epervier, Barkhane devait initier une phase de stabilisation, mais cinq ans plus tard, cette mission semble s'être en-sablée, malgré le déploiement de quatre mille cinq cents militaires pour un budget annuel de sept cents millions d'euros.

**J. M. LÁ
et Carmela Makita(stagiaire)**

REMERCIEMENTS

Le colonel d'aviation à la retraite, Georges Black-Djo Tsoumou, et les enfants Tsoumou remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances pour le soutien multiforme dont ils ont bénéficié lors de la disparition de leur regrettée épouse et mère, Mme Thongo Pémbé Marie-Delphine "PMD", décédée le 13 août 2019 à Brazzaville et inhumée à Indo, district de Sibiti, le vendredi 30 août 2019. Qu'il trouvent ici l'expression de leur reconnaissance.

« Dieu a donné, Dieu a repris! »



IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection et le souvenir d'un être cher. 5 septembre 2011 - 5 septembre 2019, voici 8 ans, jour pour jour que disparaissait de façon inopinée notre frère,

époux, père, oncle et grand-père, officier des Forces armées congolaise à la retraite, le Lieutenant Dominique Blaise Epongola. En cette date de triste anniversaire, les enfants Epongola, son épouse, les familles Mokongo et Bodzala, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en mémoire de son âme valeureuse. A cet effet, le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu aura lieu ce jeudi 5 septembre 2019 à 10 heures précises au cimetière privé Bouka et une messe de repos de son âme sera dite ce dimanche 8 septembre 2019 en l'église Sainte Marie de Ouenzé. Que ton âme repose en paix! Nous ne t'oublierons jamais.

NECROLOGIE

Lydie Gisèle Oko, journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Paulgy Nubrelle Oko Assandé et autres enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents des villages Mapémé, Yaba et à ceux des villes de Ouesso et Pokola ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur sœur, Constantine Oko Assandé « Ma Consto; Tinati », survenu le vendredi 30 août 2019 à l'hôpital de base de Talangaï, des suites d'une courte maladie. La veillée funèbre se tient au domicile familial, sis au n°64, rue de la Victoire, Nkombo Matari. Référence : arrêt Ecole Emonaya, derrière le Centre national de radio et télévision. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Joseph Massouka (Ya Dé) et la famille Massouka ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et neveu, Joseph Mikanou Massouka, le 28 août 2019 à Cap Town, en Afrique du Sud. La veillée mortuaire se tient au n°889, rue Moundongo, à Makélékélé (Matour, arrêt sénégalais). Le programme des obsèques se présente comme suit :
-Lundi 9 septembre 2019 : arrivée de la dépouille à Brazzaville ;
-L'inhumation aura lieu, le mercredi 11 septembre, au cimetière privé de Samba Alphonse.



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

MALI

Fin de la formation de plus de mille ex-rebelles

Le premier contingent de mille six ex-rebelles qui seront intégrés dans l'armée malienne, dans le cadre du processus désarmement, démobilisation et réinsertion, a terminé sa formation militaire, a annoncé mardi, dans un communiqué, l'état-major général des armées.

Les éléments ainsi formés seront intégrés dans l'armée, conformément à l'accord de paix signé entre les mouvements rebelles et le gouvernement. Ils ont été formés à l'Ecole militaire interarmes de Koulikoro pour les officiers ; à Bapho, Tiby et Markala pour les militaires du rang ; et à Banankoro pour les sous-officiers. Le contingent comprend 66 officiers, 221 sous-officiers et 719 militaires du rang.

Lors d'une cérémonie, ils ont été invités par les officiels présents à « l'observation stricte et entière des principes républicains » et de « l'obligation du respect du drapeau national, des lois de la République, du respect des lois et des principes vertueux ».

Le chef d'état-major de l'Armée de terre, en charge de la formation, le général Kéba Sangaré, a insisté sur « l'honneur, la loyauté, la fidélité », mais aussi et surtout sur « la discipline militaire, humaine et sociale » ainsi qu'à « servir avec droiture, engagement et dignité ».

« Ces premiers éléments constituent une preuve matérielle de la volonté de tous à mettre en œuvre l'Armée reconstituée contenue dans l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale », a déclaré le ministre malien de la Paix et de la cohésion nationale, Lassine Boiré, lors de la cérémonie organisée lundi à Bapho.

Le ministre malien de la Défense, le général Ibrahim Dahirou Dembélé, n'a pas manqué de saluer « les mouvements qui ont fait confiance aux Fama (Force armées maliennes) », tout en invitant les éléments intégrés « au respect des lois et règlements, car ils sont désormais des Fama à part entière ».



N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

COMMUNIQUE DE PRESSE IMPORTANT

En application du décret N° 2019-251 du 30 août 2019, les tarifs des péages de la RN 1 sont revus à la baisse et sont fixés comme suit :

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL berline, tripoteur	1 000 XAF
Classe 2 Pickup, 4x4	1 500 XAF
Classe 2b Minibus	2 000 XAF
Classe 3 Autocar	10 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	15 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux et +	30 000 XAF

Ces tarifs seront applicables sur l'ensemble des sept gares de péages ouvertes à compter du lundi 9 septembre 2019 à 06H00.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir

TUNISIE

Rejet de la demande de libération conditionnelle de l'un des candidats à la présidentielle

La demande de libération de l'homme d'affaire tunisien, candidat au scrutin présidentielle anticipée du 15 septembre, Nabil Karoui, a été rejetée par la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Tunis, a révélé mardi, Kamel Ben Messaoud, membre de son comité de défense.

L'avocat de Nabil Karoui a précisé que le comité de défense a déposé une demande de libération en date du 27 août dernier, avant d'annoncer qu'une réunion devait se tenir hier pour en décider des mesures à prendre ultérieurement.

Nabil Karoui, président du parti «Qalb Tounes» (Au cœur de la Tunisie) avait été intercepté par une unité sécuritaire tunisienne, le 23 août, alors qu'il rentrait du nord-ouest vers la capitale.

Il a été placé en détention dans une prison de la capitale pour soupçons de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale, après une plainte déposée contre lui par l'organisation tunisienne de la société civile «I Watch» en 2017.

Malgré son état d'arrestation, sa campagne électorale pour la présidentielle anticipée a quand-même été déclenchée par sa femme, lundi, dans la province de Gafsa, dans le sud-ouest du pays.

COMMERCE

La zone tripartite de libre-échange africaine sera opérationnelle en début 2020

L'information a été donnée, le 3 septembre, par un responsable du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa).

Francis Mangeni, directeur pour le commerce et les douanes au sein du Comesa, a déclaré à Xinhua, à Nairobi, que cinq pays avaient déjà ratifié l'accord sur la Zone tripartite de libre-échange africaine (TFTA), qui réunira le Comesa, la Communauté d'Afrique de l'est et la Communauté de développement d'Afrique australe, trois blocs commerciaux africains. « Nous estimons qu'onze autres pays devraient ratifier cet accord d'ici à la fin de l'année, ce qui permettrait à la TFTA d'entrer en vigueur », a déclaré Francis Mangeni, en marge du sixième forum annuel de recherche du Comesa. Cet événement de cinq jours réunira des décideurs politiques, des universitaires, des cabinets de réflexion et des représentants du secteur privé de vingt

et un pays membres pour discuter des questions d'actualité émergentes liées à l'intégration régionale.

Le TFTA servira également de bloc de construction pour la Zone de libre-échange continentale africaine.

Le responsable du Comesa a ajouté que l'Union douanière d'Afrique de l'est et l'Union douanière d'Afrique australe avaient déjà mené à bien des négociations sur la réduction des tarifs douaniers.

Francis Mangeni a révélé que l'objectif ultime de la TFTA était de réduire progressivement jusqu'à zéro pour cent les tarifs douaniers sur tous les échanges de marchandises du bloc.

Au cours de la première année de fonctionnement, les pays devraient libéraliser complètement les échanges commerciaux sur 66% des marchandises, et ce taux devrait atteindre 100% en cinq ans, a-t-il expliqué.

Xinhua

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

74^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Environ 193 Etats membres attendus à New York

La rencontre s'ouvrira le 17 septembre, pour examiner et prendre, entre autres, des décisions efficaces sur les questions brûlantes de l'humanité, notamment celles qui touchent l'ensemble de la communauté internationale.

Prélude au rendez-vous de haut niveau qui connaîtra la participation active des représentants des pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), son Centre d'information à Brazzaville et le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger ont conjointement organisé, le 4 septembre, une session d'information portant sur l'agenda et les enjeux de cette réunion.

Précisant le but de cette session d'information, le directeur chargé des questions de l'ONU au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Ombelle Kembo, a précisé que cet échange a pour objectif principal de faire le bilan de la soixante-troisième session de l'assemblée générale de l'ONU qui s'achève et d'esquisser les grandes lignes et questions qui seront débattues par les Etats. Parmi ces épineuses questions se trouvent celles liées à la paix et la sécurité internationale, à l'économie, aux finances, au

développement ainsi que celles relatives à la vie sociale, humanitaire et juridique.

Parlant du bilan de cette soixante-troisième session ordinaire qui arrive à terme, Ombelle Kembo a signifié qu'elle s'était ouverte le 18 septembre 2018, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères de la République d'Equateur, Maria Fernanda Espinosa Gaces. Elle s'inscrivait dans la perspective de la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 qui avait été adopté le 25 septembre 2015, à New York.

Par ailleurs, selon le représentant de l'ONU, plusieurs événements ont marqué cette session, à savoir la réunion de haut niveau de l'assemblée générale portant sur le sommet Nelson Mandela, le financement de l'agenda de développement durable à l'horizon 2030, la rencontre axée sur l'élimination totale des armes nucléaires, la réunion de la lutte contre la tuberculose ainsi que celle portant sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles et la réunion des hauts fonctionnaires du groupe des 77 et la Chine. « C'est à juste titre que Maria Fernanda Espinosa Gaces avait placé son mandat sur le thème « Dialogue et renforcement du multilatéralisme en tant que catalyseur

pour le bien-être de tous et d'une planète durable » », a déclaré Ombelle Kembo.

Perspectives de la soixante-quatrième session

Etayant les grandes questions qui seront à l'ordre du jour de la prochaine session, Ombelle Kembo a signifié que cette réunion qui sera placée sous la présidence du représentant permanent du Nigeria auprès des Nations unies, Tijjani Muhammad Bande, aura pour thème « Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation, l'action contre le changement climatique et l'inclusion ». Ainsi, sur la base de ce thème, les dirigeants du monde procéderont à l'évaluation de la situation internationale pour trouver des solutions positives et durables aux problèmes dont l'humanité est confrontée. Car le panorama de la situation internationale laisse entrevoir de réels signes d'inquiétudes. « *Beaucoup de conflits agitent toujours le monde et demeurent insolubles. Et des millions de personnes affrontent de façon quotidienne des situations d'injustice intolérables* », a encore ajouté Ombelle Kembo, avant de reconnaître que si les Etats ne s'accordent pas sur leur limitation et conti-



Ombelle Kembo

nent de violer les engagements qu'ils ont souscrits en faveur de la non-prolifération et l'élimination de toutes catégories d'arme, la menace sur la paix prendra toujours l'ampleur.

Les questions à examiner pour l'intérêt du Congo

Abordant les questions liées aux Congo, l'orateur a souligné qu'au cours de cette session, l'accent sera mis sur le rôle qu'il joue au plan international, notamment

la médiation pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, la présidence de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'engagement que le Congo a pris pour la protection de l'environnement. « *L'ampleur et la pertinence des questions à examiner ainsi que l'importance des décisions à prendre impliquent directement la participation de tous les Etats membres* », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

AFRICAN MUSIC FORUM

Des artistes musiciens et producteurs se donnent rendez-vous à l'IFC

Une vingtaine de professionnels congolais et internationaux, d'experts de l'industrie musicale et des maisons de production, notamment Sony Music, Universal, Believe digital, est attendue à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, du 17 au 18 septembre, dans le cadre de la deuxième édition de « African music forum ». Le meilleur de la musique congolaise actuelle signera un contrat avec l'une de ces maisons de production.

Organisé par la plate-forme Bomayé Musik en partenariat avec l'IFC, le ministère de la Culture et des arts, Les Dépêches de Brazzaville, MTN, l'Archipel duty free, African music forum est un événement professionnel majeur du continent, tourné vers l'économie des musiques actuelles en Afrique. C'est une occasion unique pour les artistes de présenter leur travail devant les professionnels internationaux.

Des tables rondes, conférences, ateliers, rencontres, concerts seront au rendez-vous. Durant deux jours, dix-sept artistes vont valoir leurs talents devant les di-

recteurs de maisons de production internationales. Ces artistes seront répartis en deux shows cases.

Le premier show case sera animé de 15 h à 16h par les mamans du Congo, le groupe LBL, double R (gagnant tremplin rap 2018), Fondation Vivendi (gagnant tremplin rap 2019), Even's Mab, Valdy Mikamona et les Bantous de la capitale.

Le second sera à partir de 18 h par Young Ace, Sosey, Fox N64, Biz Ice, Fanie Fayar, Key Kolos, Makhamba Malechek, Sheryl Gambo, MLG Mochristo, Roga Roga et Extra Musica. Tour à tour, les artistes monteront sur scène

pour démontrer de quoi ils sont capables et arracher un contrat auprès de ces maisons de production.

Rappelons que African music forum a pour vocation de réunir les principaux acteurs de la musique autour de problématiques et d'enjeux communs ; renforcer l'industrie de la musique congolaise et plus largement africaine, par l'accompagnement et la professionnalisation des acteurs du secteur ; développer et renforcer un réseau de professionnels de musique sur le marché local et international ; faciliter l'accès des professionnels aux marchés sur le continent et dans le reste du monde ; contribuer aux activités conjointes de lobbying et de plaidoyer pour la reconnaissance et le soutien national, régional et africain du secteur de la musique. L'événement se tient chaque année.

Rosalie Bindika



CONGO FRANCE

Les propos de Jean Yves Le Drian

Reçu en audience par le président Denis Sassou N'Guesso peu avant la rencontre, mardi, du chef de l'Etat congolais avec son homologue français, Emmanuel Macron, à l'Elysée, le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, n'avait pas souhaité répondre à la presse congolaise malgré l'insistance de celle-ci.

Le diplomate français a, par contre, gardé la primeur de son entretien à l'Association de la presse diplomatique pour évoquer le cas du général Jean Marie Michel Moko-koko. Condamné pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et détention illégale d'armes et munitions de guerre, l'ex-chef d'état-major général des Forces armées congolaises, ancien conseiller du président de la République et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016, purge depuis son procès en 2017, une peine de prison de 20 ans. « Je lui ai parlé de M. Mo-



Jean-Claude Gakosso et Jean-Yves Le Drian le 3 septembre à l'Elysée

koko et d'autres personnes en lui disant qu'on attendait de sa part des actes », a notamment déclaré Jean Yves Le Drian à ses interlocu-

teurs. Des propos qui peuvent paraître surprenants, mais le ministre français, en charge de la Défense sous François Hollande, connaît bien la si-

tuation du Congo et ses plus hautes autorités. Il semble donc qu'il ne parle pas pour tenter de faire plaisir à qui que ce soit.

Interrogé, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, a estimé de son côté ne pas être outré par la sortie du ministre Jean Yves Le Drian. « Ces propos ne m'émeuvent pas outre mesure et je prends note de ce qui est dit. Je connais bien Jean Yves Le Drian et je peux témoigner de l'amitié qu'il a pour le président Sassou. Ce sont des amis donc ils peuvent tout se dire avec le président Sassou », a-t-il répondu. Jean Claude Gakosso reconnaît, par ailleurs, la sensibilité du sujet. « Ce sont des questions complexes et je ne voudrais pas faire quelque injonction que ce soit, encore moins à la justice de mon pays que je respecte », a ajouté le ministre congolais des Affaires étrangères.

Gankama N'Siah

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**
CERAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'art dans sa **Généralité**,
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mokila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Un nouveau plan de réformes en chantier

Le rapport diagnostic du système de gestion des fonds de l'État suggère quelques pistes pour accroître la transparence du domaine. Des cadres sectoriels réunis, le 4 septembre, à Brazzaville, se sont engagés à enrichir le document.

L'étude diagnostique du système de gestion des finances publiques au Congo a été menée par un cabinet d'experts. Le rapport propose de prime à bord de renforcer la transparence, d'accentuer l'efficacité de la gestion publique et d'adopter une approche de performance pour le recours aux outils et techniques de travail plus rénovés d'ici à 2022.

L'un des progrès de ces travaux, à en croire le consultant Rufin Bahana, concerne le passage du budget de moyens au budget-programme. Le modèle proposé est axé sur les résultats et oblige les ges-

tionnaires publics à être plus performants.

Pour Henri Loundou, le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, le processus de réforme en cours n'est autre que la trans-

position au niveau national des directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, et que ceci devrait améliorer les habitudes de travail des acteurs de la chaîne des dé-

penses et des recettes.

Il est important pour le pays, a poursuivi le commis de l'État, de disposer d'un cadre logique qui schématise leur stratégie de pilotage nécessaire à coordonner les actions

et créer une synergie entre les différentes composantes de la chaîne de la gestion publique. L'élaboration d'un plan stratégique répondrait à cette finalité.

« C'est pour nous un engagement de pouvoir travailler à la réalisation de cet ambitieux chantier, contribuant ainsi au renforcement de la gouvernance publique », a déclaré Henri Loundou, lors de l'ouverture mercredi des travaux de l'atelier de validation du rapport diagnostic.

À noter que la rencontre intervient quelques mois après les ateliers sur le diagnostic organisationnel et fonctionnel limités aux administrations sous tutelle.

Celle-ci a voulu s'étendre à d'autres acteurs de la chaîne de gestion des dépenses et recettes, grâce à un appui du projet de réformes intégrées du secteur public.



Les participants aux travaux

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

« Le balai » installe la fédération de Brazzaville

Après l'obtention de son attestation d'enregistrement, le 1er août, conformément à la loi n° 20-2017 du 12 mai 2017 sur les partis politiques, le parti « Le balai », autrefois Parti des démocrates républicains, a procédé, le 7 août, à la mise en place de ses instances dans la capitale.

S'adressant aux membres du bureau exécutif national et à l'ensemble des militants, le président de la formation politique, Prince Merveilleux Nsana Nsayi, a d'abord situé le contexte dans lequel s'est tenu ces assises. « Malgré la conjoncture financière difficile, nous avons installé notre fédération de Brazzaville ; résultat de notre détermination, de notre sacrifice », a-t-il dit.

Il a ensuite signifié aux élus que le chemin politique est fait d'embûches qu'il faut transcender ensemble en enjambant des cactus vers une nouvelle réalité politique qui se veut tolérante, réconciliante. A cela, a-t-il renchérit, une solidarité accrue de construire le parti ainsi qu'une volonté soutenue de mettre en valeur leurs multiples énergies s'imposent à tous. « Le témoin est donné, à vous maintenant de rendre visible le parti dans le département de Brazzaville, tout en suscitant d'adhésions et en mettant en place les différents organes de base », a-t-il conclu. La fédération de Brazzaville du parti « Le balai » est présidée par Dieval Huden Nganongo Andzi. Il est à la tête d'un bureau de six autres membres, avec pour secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation Guichner Pascallys Kengue-Nguimbi. Une commission fédérale de contrôle et d'évaluation de cinq membres, dirigée par Tardelly Mabela, a été également mise en place. Notons enfin qu'avant Brazzaville, le parti « Le balai » a installé les fédérations du Pool et de Pointe-Noire puis celle d'Ollombo, dans le département des Plateaux.

Jean Jacques Koubemba

FRAUDE COMMERCIALE

Le contrôle des produits impropres à la consommation va s'intensifier

La direction de la répression des fraudes commerciales va redoubler de vigilance pour éviter notamment la prolifération des produits alimentaires de mauvaise qualité en vue de préserver la santé des Congolais.

« Notre travail qui consiste, entre autres, à débarrasser les marchés congolais des produits avariés se fait tous les jours. Pour faire en sorte que rien ne nous échappe, en évitant la propagation des aliments impropres à la consommation, nous devons chaque jour redoubler de vigilance », a indiqué le directeur de la répression des fraudes commerciales, Florian Nicaise Mvoulalea, à l'issue d'une opération de destruction des cartons de poulets avariés saisis dans quelques chambres froides à Brazzaville. Des contrôles intransigeants annoncés concernent, par exemple, les produits dont les notices ne sont pas libellées en français, les liqueurs, l'eau minérale, les boissons alcoolisées, les produits cosmétiques. « Tout produit commercialisé doit obéir aux textes en vigueur », a rappelé Florian Nicaise Mvoulalea.

Deux cents cartons de poulets avariés détruits

Les contrôles routiniers ont amené la direction de la répression des fraudes commerciales à mettre la main sur des cartons de poulets avariés dans quelques chambres froides de la capitale. Ces produits alimentaires ont été déclarés impropres à la consom-



Le directeur de la répression des fraudes commerciales expliquant les opérations de contrôle

du fait que leur conservation ne s'est pas faite suivant les règles de l'art avec des chaînes de froid défaillantes. Ainsi, en cas de coupure d'électricité, ils se détériorent. Dans le but de mettre la population à l'abri des maladies liées à leur consommation, la direction de la répression des fraudes commerciales les a détruits.

Attention...

Selon les sources concordantes, certains citoyens mal intentionnés reviennent furtivement aux lieux où ces produits sont consommés, éteignent le feu et reprennent quelques cartons pour revendre. Cette fois-ci, ils ont été mis hors d'état de nuire. Un sujet étranger dont le nom et la nationalité n'ont pas été révélés a été pris la main dans le sac. « Le ministre d'Etat, en charge du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, nous a donné l'ordre de rester sur place jusqu'à ce que le dernier

produit soit détruit », a expliqué Florian Nicaise Mvoulalea. C'est ainsi que le malfrat a été arrêté croyant que les équipes chargées de l'opération de destruction avaient quitté les lieux un peu plus tôt.

Le directeur de la répression des fraudes commerciales a salué la complicité des services de douane, de la gendarmerie et de la police qui mettent la main à la pâte pour la réussite de telles opérations.

A en croire Florian Nicaise Mvoulalea, la structure sous sa tutelle entretient de bonnes relations avec les commerçants qui exercent en se conformant aux textes en vigueur. « Dans les équipes que nous déployons, si un seul agent menace un commerçant ou agit en dehors du cadre réglementaire, il est sanctionné », a-t-il laissé entendre comme pour dire que les vendeurs honnêtes font leur travail en toute liberté.

Rominique Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

172 poches de sang collectées pour le Pool et Brazzaville

Les agents du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) ont pu récolter, après deux jours d'une opération menée à Ouenzé, le cinquième arrondissement de la capitale, cent-soixante-douze poches de sang.



Les agents du CNTS en pleine activité

L'opération lancée les 3 et 4 septembre visait à ravitailler en sang les centres hospitaliers de Brazzaville et de Kinkala, dans le département du Pool.

C'est ainsi que près de deux cents personnes (hommes et femmes) ont volontairement fait don de ce liquide vital afin, d'après eux, de sauver des vies et surtout de pallier le manque criant de poches de sang qu'accusent les hôpitaux du Congo. « Nous nous réjouissons de savoir qu'en donnant notre sang, nous sauvons des vies. Des situations difficiles nous arrivent à tous. Aujourd'hui, nous leur faisons don ; demain, ils le feront pour nous certainement », a laissé entendre Anociane Tope, une des donatrices.

D'après Maurice Yoka, chef de service technique au CNTS, la permanence du sang permettra aux malades de recevoir des soins appropriés.

Notons qu'après Ouenzé, le tour reviendra au quartier Kinsoundi, dans l'arrondissement 1 Makélékélé. En dehors de cette opération, le CNTS organise habituellement des collectes de sang les week-ends, spécialement les dimanches dans les grandes églises de la place.

Carmela Makita (stagiaire)

MÉDIAS

Le CSLC met en garde les acteurs politiques contre la campagne électorale déguisée

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a réuni, le 4 septembre à Brazzaville, les responsables des partis politiques, pour attirer leur attention contre une espèce de campagne électorale voilée que certains d'entre eux mènent depuis un moment à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Depuis quelques mois, il est observé dans les deux plus grandes agglomérations du Congo, des effigies, des gadgets, des banderoles, des affiches et autres manifestations politiques aux allures d'une campagne électorale. Le cas le plus récent est la marche publique organisée récemment par quelques activistes politiques dans la ville océane, appelant au soutien d'un homme à l'élection présidentielle de 2021.

En sa qualité de régulateur, le CSLC a réuni les acteurs politiques de la majorité présidentielle, de l'opposition et ceux du centre, pour leur rappeler quelques dispositions règlementaires, contenues dans la loi 15-2001 du 31 décembre 2001, relatives au pluralisme dans l'audiovisuel public.

En son article 45 alinéa 2, celle-ci stipule que toute manifestation ou déclaration publique de soutien à un candidat, à une formation politique, faite directement ou indirectement par toute personne, groupement de personnes, quelles qu'en soient la qualité, la nature ou le caractère, est considérée comme acte de propagande électorale déguisée.

« Nous partons d'un constat. Il se déroule depuis un moment, essentiellement à Brazzaville et Pointe-Noire, une espèce de campagne déguisée. Les acteurs portent plusieurs masques, mais il ressort qu'on est pratiquement en campagne électorale. J'ai voulu rappeler à vous, responsables politiques, que votre passion politique doit être domptée en respectant les règles établies », a précisé Philippe Mvouo.

Pédagogiquement, le président du CSLC a

rappelé aux acteurs politiques qu'il existe, en temps normal, trois moments qu'ils doivent respecter à la lettre. Il y a, a-t-il dit, la période hors électorale, comme actuellement, pendant laquelle toute activité politique comparable à la campagne électorale est interdite. Ensuite, la période préélectorale, qui s'observe un mois avant la campagne électorale, considérée comme le moment où les candidats dévoilent leurs ambitions politiques. Il y a, en dernier lieu, la période de campagne électorale proprement dite, laquelle se déroule pendant quinze jours avant le scrutin.

« Le président du CSLC nous a fait le constat sur le fait qu'il y avait une sorte de campagne électorale permanente, parce qu'on observe des affiches partout et des déclarations qui laissent penser que nous sommes en campagne électorale. La majorité présidentielle prend acte. En ce qui concerne le Parti congolais du travail, s'il y a des cadres qui ont posé de tels actes, cela s'est fait à titre personnel et n'engage pas la direction politique », a souligné le porte-parole de cette formation politique Parti, Serge Michel Odzoki.

L'opposition, quant elle, a affirmé n'avoir jamais organisé une manifestation quelconque aux allures d'une campagne électorale.

« L'opposition ne se reconnaît pas dans cela. Nous allons le faire par quel moyen, pendant que nous n'avons presque pas accès aux médias. Ce que nous demandons, c'est qu'on veille au respect de la loi, à l'équité, surtout au principe qui dit que tous les Congolais sont égaux devant la loi. Nous dénonçons cette façon de faire », a réagi Clément Miérassa qui a conduit la délégation de l'opposition.

Pour combattre cette campagne illégale, le CSLC a promis de rencontrer très prochainement les acteurs des médias, le préfet de Brazzaville et les administrateurs-maires d'arrondissement pour susciter leur vigilance.

Firmin Oyé et Simplicia Oba (stagiaire)

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le directeur général sensibilise sa structure au plan stratégique

Joseph Akondzo Nguiambo a échangé, le 3 septembre, avec son personnel de Brazzaville et celui de la direction départementale du Pool, autour de la vision du plan stratégique de leur structure qui se doit d'être plus performante.

« Il s'est agi de présenter ce que nous considérons comme étant notre idéal, notre ambition à savoir fournir aux usagers un service public aux standards les plus élevés en la matière et un service de travail qui soit ouvert à l'innovation et aux transformations technologiques », a déclaré le directeur général du Travail.

Décliné en trois piliers, ce plan stratégique s'appuie sur la transformation de la gouvernance de la direction générale du travail via l'introduction de la planification stratégique, important outil de gouvernance à tous les niveaux de manière à créer une synergie entre toutes les directions. « On nous a toujours re-



Une vue des participants à la réunion

proché de ne pas articuler suffisamment nos activités. Grâce à la mise en œuvre de ce plan stratégique,

nous aurons la capacité d'améliorer la qualité de nos services », a relevé Joseph Akondzo Nguiambo.

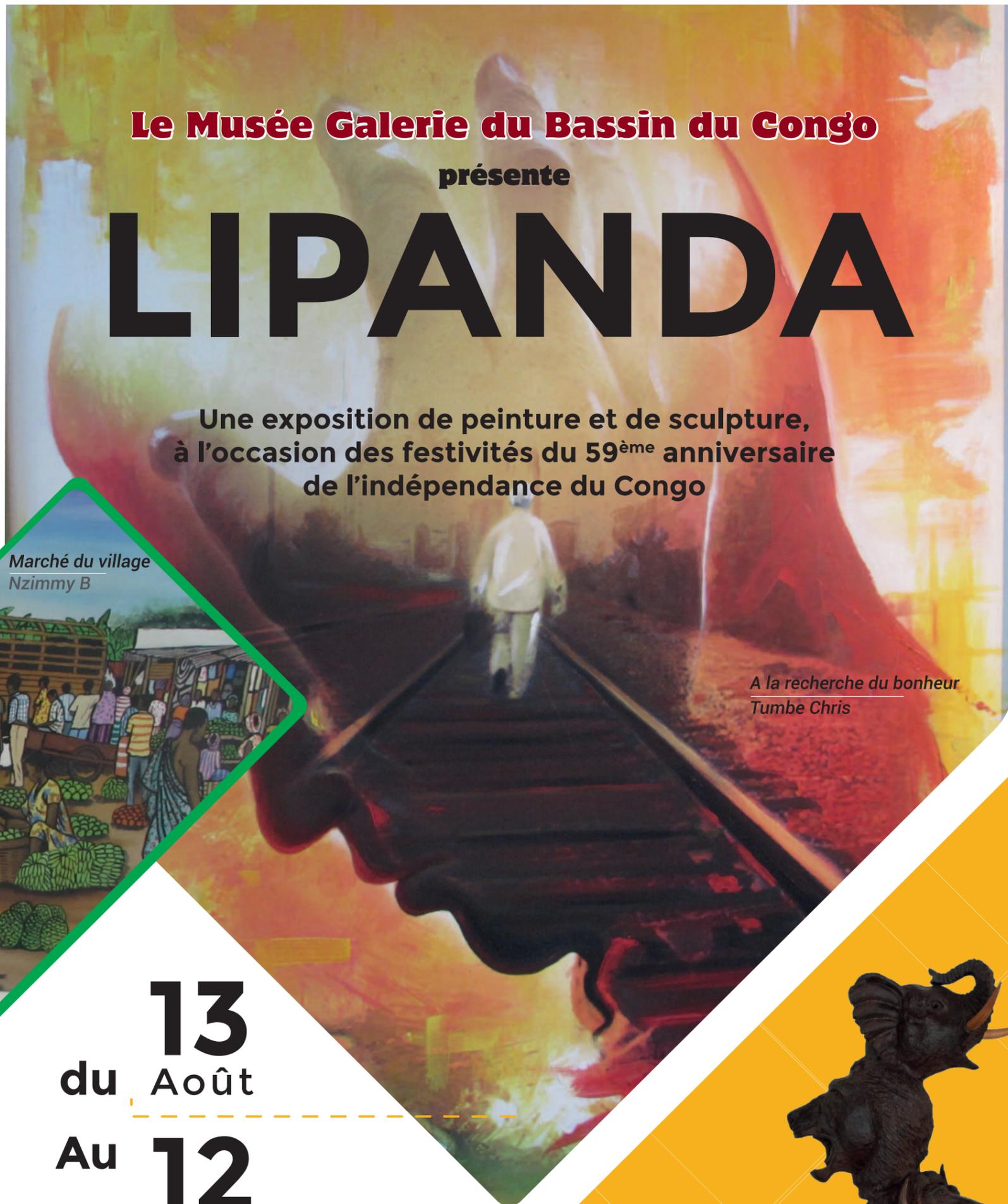
Ce document prévoit également de recréer l'offre du service public du travail en la structurant,

question de mieux coordonner les activités qui se déroulent au niveau de la direction générale et départementale. Selon Joseph Akondzo Nguiambo, c'est en recréant l'offre de service public que sa direction aura fait œuvre utile en termes d'efficacité, d'efficience et de qualité de service à fournir.

La question de gouvernance est de même évoquée car, cette direction enregistre, depuis quelques temps, les départs massifs de ses cadres à la retraite.

Dans le cadre des chantiers en cours au sein de cette direction, on note la conformité avec les recommandations de la commission sur l'application des normes de l'Organisation internationale du travail, la publication des textes réglementaires validés par la commission nationale consultative du travail, en sa session de janvier 2017.

Lopelle Mboussa Gassia



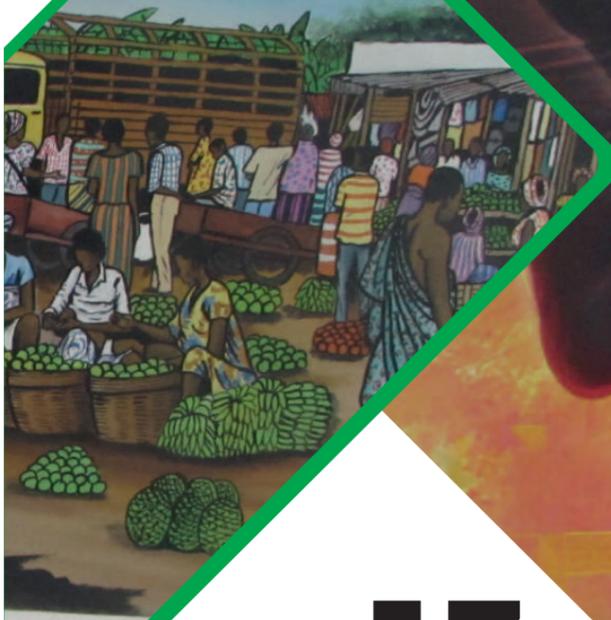
Le Musée Galerie du Bassin du Congo

présente

LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,
à l'occasion des festivités du 59^{ème} anniversaire
de l'indépendance du Congo

*Marché du village
Nzimmy B*



*A la recherche du bonheur
Tumbe Chris*

13
du Août

Au 12
Octobre 2019

*Les géants de la forêt
Zénon Mosséli*



Musée du Bassin du Congo

Contacts

+242 06 666 70 65
+242 04 411 64 11

Adresse

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo



CHORÉGRAPHIE

Chrysogone Diangouaya anime une formation de danse

Sur l'initiative de l'Association des jeunes créateurs, antenne de Pointe-Noire, une formation de danse couplée à la percussion et au chant a lieu du 2 au 6 septembre, à l'espace culturel Le Continental.

La formation regroupe une dizaine de jeunes hommes et filles passionnés par la danse. Son animateur, Chrysogone Diangouaya dit chef Chry, danseur et chorégraphe installé en France, va partager pendant une semaine son savoir et son expérience au cours de cet atelier qui bénéficie du soutien des compagnies Viluka, Ku Konde et du festival de théâtre Kimoko. Pour les jeunes danseurs de Pointe-Noire, cet atelier est une occasion de se perfectionner en danse contemporaine avec l'expérience que Chrysogone Diangouaya a acquise auprès des icônes telles Richard Demarcy, Germaine Acogny, Carlos Orta, Avi Kaiser, Louise Burn, Elsa Wollastion, etc. Quinquagénaire aujourd'hui,

Chrysogone Diangouaya est le précurseur de la danse contemporaine au Congo qu'il développe avec différentes actions innovantes. Le créateur du Centre d'expression corporelle, d'art dramatique, de contes, de percussions et chants africains dans les années 1990, à Brazzaville, avant d'opter pour la danse contemporaine, s'est illustré par le passé aussi en danses smurf et break dance. Grâce à ses recherches, il a créé sa propre technique d'expression contemporaine fondée sur les danses traditionnelles africaines et les mouvements naturels du corps. Il a donné naissance à la première compagnie de danse contemporaine congolaise, le ballet-théâtre Monana, avant de



Des danseurs en formation à Pointe-Noire./DR

créer, en 1994, l'Association des jeunes créateurs de Brazzaville avec pour but de les propulser et les faire connaître

au grand public. Actuellement, Chrysogone Diangouaya dirige un centre de danse à Paris et est l'ini-

tiateur du festival de chorégraphie et de danse Mabinadance.

Hervé Brice Mampouya

ENTREPRENEURIAT

Un atelier se penche sur la gestion des plaintes

En présence du représentant du coordonnateur du Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (Padec), Bernard Ofamalekou, l'atelier national de validation du Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) s'est ouvert le 4 septembre, à Pointe-Noire.



La photo de famille

Ouvrant les travaux de la rencontre au nom du coordonnateur du projet, Bernard Ofamalekou a rappelé que le Padec est un projet du gouvernement congolais financé par la Banque mondiale et lancé depuis le 7 juin dernier. A partir de cette date, ce projet est entré dans sa phase opérationnelle. Ainsi, a-t-il poursuivi, comme pour tout projet financé par la Banque mondiale, le Padec est assujéti aux exigences des politiques de sauvegarde de cette banque dans la mise en œuvre de toutes ses activités. « Parmi les exigences de la Banque mondiale figure la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes, ce mécanisme permet de traiter les questions

environnementales ou sociales pendant la mise en œuvre du projet. Pendant cette mise en œuvre, plusieurs conflits peuvent être signalés occasionnant plusieurs contradictions pour lesquelles les solutions appropriées ne sont pas souvent trouvées », a-t-il signifié.

Et Bernard Ofamalekou d'ajouter : « Ces plaintes sont souvent issues des contradictions qui naissent entre des entreprises, les prestataires et la population riveraine dans l'appréhension de la mise en œuvre des activités. C'est pour cela, le Padec a élaboré un MGP qui fera l'objet d'une validation ce jour ».

Séverin Ibara

VACANCES SCOLAIRES

Des établissements transformés en centres de jeux

Certains enfants vivant à Pointe-Noire passent leur temps dans les cours des écoles, se livrant aux jeux dangereux sans avoir conscience des risques qu'ils encourent.

Chaque année en période de fermeture des classes, la plupart des parents envoient leurs enfants en colonie de vacances pour leur permettre de faire de nouvelles rencontres, de s'évader et de découvrir de nouveaux horizons. Malheureusement, certains d'entre eux n'ont pas cette chance d'aller passer les vacances ailleurs et traînent dans les quartiers à longueur de journée car peu d'activités leur sont proposées. Face à cela, ils ont transformé les



Les enfants jouant sur les toits de l'école primaire David-Kouanga-Makosso / crédits photos Gislain Juvenal Ekiembé

établissements scolaires en centres de jeux afin de se partager des moments inoubliables. Les activités ludiques qui y sont pratiquées sont variées et parfois peu originales, telles que la course, le karaté, le football.

Cependant, il y en a qui se livrent à des jeux dangereux. Un groupe d'enfants s'est donné du plaisir en courant sur les toitures des classes de l'école primaire David-Kouanga-Makosso. « Il s'agit là d'un jeu dangereux. Et s'ils venaient à trébucher », a regretté Kassa, habitant du quartier Makayabou. Notons qu'à Pointe-Noire, le constat est presque le même dans tous les établissements scolaires, les cours des écoles sont transformées en air de jeux.

Hugues Prosper Mabonzo

SEMAINE DU CINÉMA BRÉSILIEN

Cinq films au programme

L'organisation de l'événement à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville s'inscrit dans le cadre de la célébration du 177^e anniversaire de l'indépendance du Brésil survenue le 7 septembre 1822.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu, le 3 septembre, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, et de plusieurs diplomates accrédités au Congo ainsi que les conseillers du président de la République. Le lancement de la Semaine du cinéma brésilien cadre également avec la « rentrée » à l'IFC de Brazzaville, a indiqué Marie Audigier, sa directrice déléguée. « Nous sommes heureux de lancer cette rentrée avec la Semaine du cinéma brésilien. Je suis particulièrement heureuse de ce partenariat avec l'ambassade du Brésil », a-t-elle déclaré.

L'ambassadeur du Brésil au Congo, Raul de Taunay, a exprimé le plaisir pour son pays d'organiser ce festival en ce haut lieu de la culture.

C'est un grand moment de fraternité exceptionnelle entre Brésiliens et Congolais, a-t-il dit.

Raul de Taunay a aussi exprimé le sentiment d'amitié ancienne et de confiance qui lie toujours les Congolais et les Brésiliens. Il a manifesté également la joie



L'ambassadeur du Brésil prononçant son discours avant l'ouverture du festival

avec laquelle l'ambassade du Brésil accueille non seulement les autorités congolaises mais aussi les étudiants. « Les Brésiliens sont habitués à recevoir les Congolais avec joie dans leur pays. C'est cette même lumière qui brille dans les yeux de ceux qui nous entourent aujourd'hui. Il y a là une sensation de cordialité, car nous nous sentons proches des uns et des autres. Et plus que cela, nous nous sentons amis », a signifié le diplomate brésilien.

Reconnaissant qu'aujourd'hui le Brésil est un pays en mutation qui sera affiché à travers cette semaine cinématographique, Raul de Taunay a remercié l'ambassade de France et l'IFC tout en louant la ténacité et la dynamique entrepreneuriale culturelle de sa directrice déléguée qu'il n'a jamais connue dans ses quarante-cinq ans de carrière professionnelle.

Les films à projeter

« L'Intrus », un film de 2002 d'une durée de 1h 37, réalisé par Beto Brant, a ouvert le bal de la Semaine du cinéma brésilien. Ce film relate l'histoire de trois amis, se connaissant depuis l'école d'ingénierie, partenaires dans une entreprise de construction depuis plus de quinze ans. Tout se passe bien jusqu'au jour où un désaccord dans la conduite des affaires les met en conflit. Le partenaire majoritaire menace de défaire la société car il n'accepte pas de négocier avec le gouvernement. Cependant, les deux autres s'entendent pour l'éliminer, persuadés qu'ils seront en mesure de diriger l'entreprise eux-mêmes. Pour cela, ils embauchent un tueur à gages, qui a des projets d'ascension sociale.

Le 4 septembre, les amoureux du septième art ont suivi le film « Vie de jeune fille », produit en 2006 d'une durée de 1h41, réalisé par Helena Solberg. Il relate l'histoire de l'esclavage. En effet, peu après l'abolition de l'esclavage (1888) et la proclamation de la République (1889) au Brésil, Helena Morley commence à écrire son journal intime, qui révèle son univers et un pays jeune comme la jeune fille. Loin d'être bonne élève et de bien se porter comme sa sœur Luizinha, Helena a reçu le surnom de « Tempête ». Dans son journal intime, elle se moque et démasque les prétendues vertus des habitants. Le 5 septembre à 18h00 sera projeté le film « Narrateurs de Javé », un film de 2004 d'une durée de 1h40, réalisé par Eliane Caffé.

Bruno Okokana

SCÈNES TREMPLIN

Fin des inscriptions le 7 septembre

En prélude à la troisième édition du festival « Mbote Hip-Hop », grand concert dédié aux cultures urbaines, tous les jeunes talents passionnés de slam, danse, rap et pour la première fois, les beatmaker et Dj, sont conviés à postuler au plus tard le 7 septembre à 17h 00, à la réception de l'Institut français du Congo (IFC).



Les inscriptions dans les catégories danse, slam, rap et Dj se feront sur prestation, dans la limite des places disponibles. Cependant, les managers et beatmakers devront soumettre un dossier composé d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'un CD contenant les sons originaux, pour le beatmaker.

Au terme du tri des candidatures, les artistes sélectionnés participeront aux scènes Tremplin, du 10 au 12 septembre à l'IFC, en vue de remporter un prix dans chaque catégorie.

Au cours de cette édition, le lauréat de chacune des catégories bénéficiera d'un ordinateur portable et se produira en première partie des artistes majeurs de hip-hop des deux Congo, lors du Mbote Hip-Hop, le 28 septembre.

Par ailleurs, horsmis les ordinateurs que recevront les lauréats, le programme Hivemind create joy et Universal music group, en partenariat avec Canal +, octroiera également dix jours de formation à trente jeunes artistes brazzavillois, afin qu'ils participent à l'essor de la musique urbaine du Congo. Programmée à partir du 12 octobre, la formation se destinera notamment à dix rappers, dix managers, cinq Dj et cinq beatmakers. Pour cette année, l'atelier beatmaking sera animé par Dj Le motif de la République démocratique du Congo (RDC) et Patrick Mayama dit Tchopal de studio Scarla records. La communication digitale et réseaux sociaux sera assurée par Mark'Aurel Kitoko, fondateur de la plate-forme Nguenama qui œuvre pour la communication digitale des artistes. Dj Mboh, quant à lui, formera au Djing, pendant qu'Audrey Wangani, assisté d'Alain Bassekemba, dirigera l'atelier d'écriture et de techniques de scène. Les techniques de management et les notions de réalisation d'un pressbook seront partagées respectivement par Josué Bakoua et Vady Kouloutch. Et enfin, Béril Nzila, label manager Congo et RDC, de Believe digital, partagera son expérience sur l'industrie musicale, les métiers de la musique et le streaming.

Merveille Atipo (stagiaire)

DERNIER TOUR QUALIFICATIF CAN U 23

Le Congo s'incline devant le Zimbabwe

Les Diables rouges de la catégorie ont été battus par les Chipolopolos 1-2, le 4 septembre, à Lusaka, au match aller.

En attendant la phase retour, le 8 septembre à Brazzaville, les Congolais savent désormais à quoi s'en tenir car le tout se jouera à domicile. Les joueurs congolais ont manqué de prendre un point à Lusaka, capitale de la Zambie, au cours d'une rencontre disputée en présence du chef de l'Etat de ce pays, Edgar Lungu.

En effet, les protégés du coach Elie Ngoya ont été menés dès la cinquième minute. Ils ont égalisé à l'entame de la seconde période grâce aux exploits de leur capitaine et gardien Joe Ombandza, avant d'encaisser, à la dernière minute de la fin, le but fatal, suite à une erreur défensive. S'ils veulent être présents en Egypte, les Congolais doivent redoubler les efforts afin de remonter la pente, le dimanche prochain, devant leur public.

Rudes Ngoma
(stagiaire)

ARRÊT SUR IMAGE



La photo de famille des élèves des écoles Saboukoulou 2 (Ouenzé) et Soproggi (Moukondo) après avoir visité, le 4 septembre, le musée galerie du Bassin du Congo.